

## Les subventions

- Les subventions sont accordées sur **facture acquittée**.
- Le taux s'applique sur le montant **hors taxe** des travaux.
- **Montant des aides :**

**70 %**  
en forêt  
privée

**40 %**  
en forêt  
publique

- **Quelques chiffres :**

Depuis 2016 Sylv'ACCTES c'est :

- 200 propriétaires bénéficiaires
- 1,3 M€ d'investissement forestier pour 600 000€ d'aides
- 9 territoires partenaires

## Comment bénéficier de Sylv'ACCTES ?

Le dossier de demande d'aide est téléchargeable ou réalisable en ligne sur le site de Sylv'ACCTES : [www.sylvacctes.org](http://www.sylvacctes.org)

Pour plus d'informations sur les **itinéraires supportés** et les **modalités d'attribution des subventions** des documents complémentaires sont téléchargeables dans la rubrique Forêt du site internet du Parc : [www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Sylv'ACCTES : [contact@sylvacctes.org](mailto:contact@sylvacctes.org)

ou le chargé de mission Forêt-Filière Bois au Parc : [foret-bois@parc-livradois-forez.org](mailto:foret-bois@parc-livradois-forez.org)

Parc naturel régional Livradois-Forez

# SYLV'ACCTES

## Une aide à la gestion durable des forêts du Livradois-Forez

Le guide du propriétaire



SYLV'ACCTES EN LIVRADOIS-FOREZ



Soutien financier :

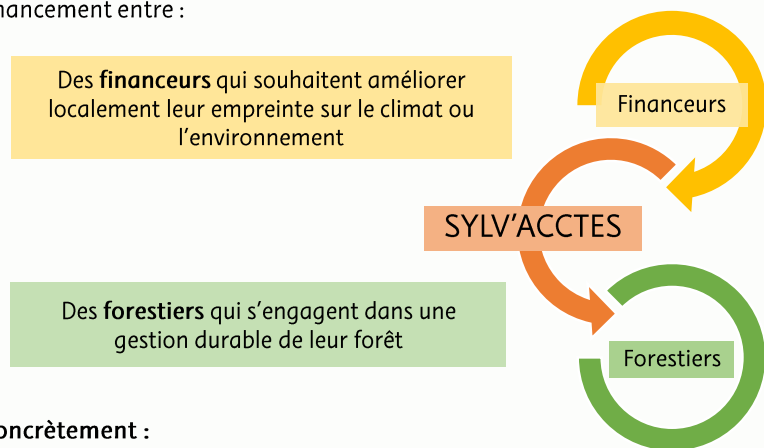
Les 3 membres fondateurs de Sylv'ACCTES :



l'Auvergne, côté soleil levant

## Sylv'ACCTES, c'est quoi ?

- Une **association** reconnue d'intérêt général qui agit comme une interface de financement entre :



- **Concrètement :**

C'est un dispositif **d'aides financières à la sylviculture** visant à soutenir les pratiques sylvicoles vertueuses et durables tenant compte de la multifonctionnalité de la forêt.

- **Et le rôle du Parc ?**

En **adhérant à l'association**, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez anime un **Projet Sylvicole Territorial**, qui permet aux forêts de son territoire de bénéficier des aides Sylv'ACCTES.

## Sylv'ACCTES, pour qui ?

- Ce dispositif d'aides financières à la sylviculture s'adresse aux propriétaires de **forêts situées sur le territoire du Parc\*** s'engageant dans un des itinéraires sylvicoles définis par le PST et répondant aux **conditions d'application** suivantes :

- La forêt doit être dotée d'un **document de gestion**
- La forêt doit être engagée dans une démarche de **certification** (PEFC ou FSC)
- La surface concernée par les travaux est comprise entre **2 et 50 hectares** (regroupement possible entre propriétaires)

\* Communes ayant approuvé la charte du Parc

## Le Projet Sylvicole Territorial

- **Co-construit** avec les nombreux partenaires et acteurs du territoire, le projet sylvicole territorial du Livradois-Forez est valable pour 3 ans.
- Il définit **3 itinéraires sylvicoles** pour lesquels des travaux et opérations sont subventionnés.
- Il prend en compte les différents contextes forestiers fréquemment retrouvés en Livradois-Forez afin de maximiser les bénéficiaires potentiels.
- Il vise à la production de bois de qualité en privilégiant une sylviculture s'appuyant sur les dynamiques naturelles et tenant compte des problématiques liées à la biodiversité et aux changements climatiques.



### 1 Sapinières hêtraies

Maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences



### 2 Futaies résineuses artificielles

Maintien ou acquisition du mélange d'essences et accompagnement vers la régénération naturelle



### 3 Chênaies

Amélioration et renouvellement par accompagnement des dynamiques naturelles